

Bande d'éveil à la vigilance ACCESS'EVEIL – Granulat Minéral

Descriptif du produit

Les Bandes d'Eveil à la Vigilance Minérales (BEV) ont pour but d'alerter d'un danger et de sécuriser les déplacements des personnes aveugles ou malvoyantes dans les zones comportant des obstacles. Elles sont conformes à la norme NF P98-351 d'août 2010

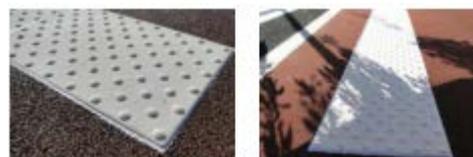
Grâce à leur texture podotactile, elles sont aisément identifiables par les usagers (sensibilité et résonance du matériau).

Les bandes d'Eveil à la Vigilance PASSAGE version "minérale" sont composées de résine et de granulat minéral.

Ceci améliore considérablement les propriétés antidérapantes de la bande et leur confère un esthétique proche d'un matériau naturel.

Applications :

- Passages piétons
- Bordures de quai
- Volées de marches d'escalier



Caractéristiques techniques

Matière : Les BEV MINÉRALES sont réalisées à partir de résine méthacrylate et de granulat minéral.

Le granulat minéral se trouve sur toute l'épaisseur de la pièce, ce qui garantit une bonne tenue dans le temps du produit (abrasion, adhérence, couleur...)

Dimensions : Conforme à la norme NFP 98-351, elles sont disponibles en 600x412 mm.

Résistance à la glissance : La surface supérieure est constituée de granulat minéral, ce qui permet d'améliorer la durée de vie du produit sur axe routier ainsi que le coefficient de frottement. Celui-ci est mesuré au pendule SRT. La valeur obtenue sous eau est de 0.69. La norme NF P98-351 impose un seuil minimum de 0.40. Le test est réalisé au moyen de l'essai AFPV sur produit complet avec les plots. Coefficient de frottement à l'état mouillé: entre 0.46 et 0.49 (minimum requis : 0.45).

Classement feu : Test feu-fumée selon la norme NF P92-501 : M2F1

Géométrie : La forme des plots ainsi que leur répartition sont conformes à la norme NF P 98-351.

Stabilité dimensionnelle : les produits sont stables dimensionnellement à l'état libre, aux variations de températures conformément à la norme NFP 98-351

Conditions d'application : Le support de collage doit être propre, sec, dégraissé et décapé. La température ambiante doit être comprise entre +10 et +30°C.

Application :

Par collage (71154) :Le collage des BEV se réalise à l'aide d'une colle méthacrylate. La remise en circulation peut être effectuée dès 30 mn après la pose.

Par adhésivage (71153)

Stockage : Les BEV doivent être stockées à plat dans un lieu sec et ventilé, la température doit être comprise entre +10et +25°C. Les BEV doivent être appliquées dans un délai d'un an à compter de la réception.

Autres dimensions et coloris sur demande.

Conditionnement

Référence	Dimensions	Conditionnement
71153	600 X412 mm	6
71154	600 x 412 mm	6

Coloris

COULEURS

IVOIRE RAL 1014	GRIS AGATE RAL 7038
JAUNE MELON RAL 1028	GRIS TENTE RAL 7010
ROUGE CARMIN RAL 3002	BRUN PÂLE RAL 1028
ROUGE OXYDE RAL 3009	BLANC RAL 9010
BLEU TRAFIC RAL 5017	NOIR RAL 9005
VERT SIGNALISATION RAL 6032	

Normes et réglementations

Arrêté du 1er août 2006 – article 7.1

"En haut d'un escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile."

Décret 2006-1657 du 21 décembre 2006

« L'implantation des bandes podotactiles est rendu obligatoire aux abaissés de trottoir des passages piétons lors de travaux de voirie »